

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,  
W. H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES.

{ No. 46, Rue Grant, St. Roch.  
{ No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

*Je n'obéis ni ne commande à personne; je vais ou je veux, je fais ce qui me  
plaît, je vis comme je pense et je meurs quand il le faut.*

**Prix: deux sous.**

**Vol. 3. Québec, 30 Septembre, 1841. No. 80.**

## MÉLANGES.

### UN NOM REPROUVE.

—Je vous dois la vie ! dit-il. Je vous dois de ne pas avoir commis un crime.

—Un crime, oui, mon enfant ; car c'est toujours une grande faute que de se soustraire par le suicide aux épreuves que Dieu nous impose, et même aux injustices dont nous frappe la société en échange des services que nous lui avons rendus. Dieu nous tiendra compte des premières ; quant aux secondes, il faut s'en venger par le mepris ou mieux encore par le pardon.

Le vieillard soupira, à ces paroles, avec tant de tristesse qu'il était facile de comprendre combien en les disant il faisait d'amers retours sur lui-même.

—Eh quoi ! demanda le jeune homme, vous, si noble, si généreux, si plein de savoir, avez-vous à vous plaindre de la société et des hommes ?

—Laissons-là ces plaies auxquelles ne doit pas toucher même une main amie, interrompit le vieillard. Voyons, parlons de vos projets, maintenant que vous voilà en pleine convalescence ! Que voulez-vous faire, et comment pourrai-je vous être utile ?

—Je vous devrais toute l'histoire de ma vie, quand bien même elle présenterait des secrets ; mais elle est des plus simples et des plus vulgaires. Je suis né à Vienne ; mon père y professait la médecine avec plus de succès de réputation que de succès de fortune. Il est mort pauvre, il y a quatre ans, sans laisser à ma mère d'autres ressources que le très-médiocre revenu d'une petite maison, son seul patrimoine, et l'espoir chanceux d'un héritage en litige à Paris. J'avais étudié sous Scemmering, illustré par de grandes études scientifiques. Rien n'eût manqué à mes vœux, si j'eusse pu me former une petite clientèle, vivre du produit de mon travail et épouser ma cousine Mina, que j'aimais. Mais les jeunes médecins ont peu de chance de clientèle et de fortune. Après une année d'essais inutiles, de vaines tentatives et d'espérances déçues, ma mère me donna le conseil de partir pour Paris et de tâcher d'y recueillir l'héritage, seule chance qui pût rendre désormais possible mon mariage. J'obéis ; je quittai Vienne, j'arrivai à Paris, je pris connaissance de l'affaire ; mes droits étaient incontestables ;

mais il fallait plaider, et je n'avais pas d'avances suffisantes à faire aux avoués et à l'avocat. Joignez à cela que j'étais en pays étranger, que je ne connaissais personne à Paris et que je n'y étais recommandé par personne. A ces difficultés vinrent se joindre des circonstances plus fatales encore. La guerre fut déclarée par l'Allemagne à la France, et il me devint impossible de regagner mon pays; heureux encore que mon obscurité ne me fit point arrêter comme prisonnier de guerre! Je vécus quelque temps des leçons d'allemand que je donnais à quelques étudiants, mais la maladie vint bientôt m'enlever cette dernière ressource. Vaincu, brisé, presque fou... Vous savez le reste.. Je mendiai, monsieur, et sans vous je serais mort! mort par un suicide, mon Dieu!

—Le nom de votre père m'est connu, monsieur, malgré l'ignorance où nous sommes en France des grands travaux qui se font à l'étranger. Je sais que la médecine et l'histoire naturelle lui doivent d'importantes découvertes.

—Mon père a surtout dirigé ses études sur le système nerveux. On lui doit le complément et la vérification des travaux entrepris à l'étranger par Mojou, Castel, Cabanis, Petit et le docteur Sue.

Le vieillard devint pâle et sa voix était altérée quand il demanda :

—Et quel est le résultat de ses travaux ?

—Que de tous les supplices inventés par les hommes, il n'en est pas de plus douloureux que la décollation, reprit le jeune Allemand.

Le médecin, qui s'était levé, comme pour dominer l'agitation qu'il éprouvait, rebomba sur sa chaise et voulut parler; mais ses lèvres ne surent que balbutier des mots sourds et inintelligibles.

—Oui, Monsieur, continua le convalescent, mon père a eu le triste courage de renouveler toutes les expériences des médecins dont je viens de vous parler. Pour arracher à la nature ses secrets, il est allé sous l'échafaud recevoir les têtes que lui jetait la hache des bourreaux.... Eh bien! il a acquis la fatale conviction qu'après la décollation l'intelligence reste longtemps intacte et avec toute sa puissance dans le cerveau, sans rien y perdre de ses perceptions. Comme Aldini, il s'est démontré que la contraction des muscles persiste trois quart d'heure après la mort. Il a vu, plus d'un quart d'heure après leur séparation du tronc, des têtes de suppliciés fermer les yeux lorsqu'on les exposait à la lumière. Après avoir relevé les paupières, il s'est assuré que ces têtes étaient sensibles à l'action des stimulans, que la langue, sortie de la bouche et piquée avec une aiguille, se retirait rapidement et que les traits exprimaient alors une pénible sensation. Il a pu constater que l'organe de l'ouïe demeurait quelque temps encore impressionnable. Deux fois j'ai vu près de lui, avec horreur, les têtes de deux empoisonneurs décapités tourner les yeux du côté où on les appelait!

Le vieillard tenait son visage cahé dans ses deux mains; il pleurait.

—Mon récit vous fait peur, n'est-ce pas? Mon père ne s'est livré à ces étonnantes études que pour combattre le médecin français inventeur d'un cruel instrument de supplice; instrument auquel, par un juste châtement son nom reste et restera attaché: Guillotin! —(La fin au prochain numéro.)

**J** B. CORRIVEAU, CHAPELIER, No. 15, rue Lamontagne, second magasin en dehors de la porte Prescott, a reçu un lot de redingottes et manteaux de caoutchouc, (maculats) imperméable, et tient constamment chapeaux et casquettes aux dernières modes.

## BOITE DE PANDORE.

(Pour le Fantasque.)

Mr. l'Éditeur,

Avez vous comme moi admiré dans l'*Aurore* du 25 la description d'un *rai* *Tournois* donné à Kingston la veille de la prorogation du Parlement ? Ne vous semble-t-il pas que les habitants de cette ville auraient voulu léurrer les membres du Bas-Canada ? Ils ont bien réussi, si l'on doit en juger par la brillante sortie de Mr. Barthe ; mais non, j'espère que les membres présents à ce bal, ont trop de bon sens pour avouer que l'épître de Mr. Barthe fut en cette occasion l'écho de leurs sentiments, car s'ils l'avaient ce serait reconnaître que Kingston, naguère si peu propre à devenir le siège du gouvernement, serait la meilleure et pour ainsi dire la seule ville destinée et convenable pour en faire la Capitale de la Province-Unie.—Le discours de Mr. Barthe va faire payer bien cher le dîner qui fut offert en cette occasion.—Pouviez-vous, Mr. l'Éditeur, reconnaître dans l'orateur de l'occasion le correspondant de l'*Aurore* à Kingston ; celui que les dîners du Baron Sydenham n'avaient pu pervertir ? Ah ! le dîner de l'Hôtel Daly a bien produit son effet magique !—Ce qui me frappe encore, c'est l'enthousiasme des dames de Kingston en entendant la sortie du Poète ; pas une seule peut-être ne comprend un mot de français ; quelle est donc la cause de ce délire ? Il faut donc l'attribuer aux agréments, aux charmes de Mr. Barthe, à ses belles manières, à la coupe de son habit, ou bien encore à la grâce que lui donne son binocle ! Il me semble que Mr. Barthe aurait mieux fait de ne pas tant ennuyer les dames de Kingston et de voter plus souvent, suivant le désir de ses constituants ;—son silence au Parlement m'avait fait espérer qu'il était devenu un peu moins habillard et par conséquent un peu plus raisonnable, mais ce silence *peut-être forcé, et pour cause*, est bien compensé par la dernière et clinquante épisode du Poète.....

L.

Berthier, 27 Sept., 1841.

## LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 30 SEPTEMBRE, 1841.

## LES AMATEURS TYPOGRAPHES.

Au milieu du déluge de divertissements dont Québec a été inondé et qui, en se retirant, a lavé bon nombre de louis des poches de ses habitans, les imprimeurs n'ont pu trouver une pauvre petite soirée pour recréer leurs amis. Mais à présent que les écuyers des cirques ont décampé avec leurs bêtes, les unes portant les autres, que les danseurs de corde se sont éclipsés au milieu des pirouettes et des sauts périlleux, que les rossignols ont pris leur vol vers des cieux moins nébuleux, que les ventriloques se sont perdus dans le lointain avec leurs cent voix, nous annonçons avec plaisir qu'avant l'arrivée des frimats les AMATEURS TYPOGRAPHES se proposent de se risquer encore une fois devant le

public et de mettre son indulgence à une nouvelle épreuve ; ils sont en ce moment activement occupés à leurs derniers préparatifs et dès qu'ils les auront terminés, ce qui sera très prochainement, le jour sera enfin définitivement fixé et annoncé. En attendant nous croyons pouvoir dire que leur soirée aura lieu dans le cours de la semaine prochaine ou au commencement de la suivante. Ceux qui se proposent d'aller les encourager de leur présence feront bien de réserver pour eux quelques écus, en échange desquels ils auront ample matière à rire et peut-être quelques bons enseignements. Le spectacle sera composé de trois pièces dont deux n'ont jamais été jouées à Québec. Ce sont *Les Fils du Rempailleur* comédie-drame en deux actes. La scène de cette jolie pièce a été transportée en Canada (de Paris pour laquelle elle fut écrite) après avoir dans le langage populaire parisien de l'original les changements propres à rendre plus intelligible dans notre localité. Les autres pièces sont *Le Sourcil* ou *l'Auberge pleine*, comédie en 3 actes, jouée avec succès à la dernière représentation et redemandée par des amis des amateurs ; enfin *L'ours et le Pacha* par Scribe, folie en un acte, pleine de satire et de gaité. Avec une semblable affiche les amateurs typographes ne craignent point un déficit (malheur qui trop souvent tend à décourager les jeunes gens qui se dévouent pour l'amusement du public) aussi pouvons-nous assurer qu'ils ne négligent rien afin de rendre cette soirée aussi brillante que les précédentes. Les amis de l'éducation et en général tous ceux qui s'intéressent à l'avancement du peuple ne pourront qu'applaudir aux efforts de jeunes ouvriers qui consacrent à d'aussi nobles délassements les courts loisirs que leur laisse un travail quotidien.

Le *Transcript* de Montréal annonce que l'administration actuelle de la province a publié un ordre enjoignant à tous les habitans du Canada de porter le deuil de feu Lord Sydenham. L'idée est admirable et dit beaucoup en faveur de la prévoyance de Sir Richard Jackson ; car nous sommes assuré que, sans son ordre, porter pareil deuil est une chose à laquelle personne n'aurait pensé dans cette pauvre province qui a bien d'autres sujets de tristesse sans en inventer d'imaginaires. Pleurons nos pauvres écus, soit ; mais pleurer celui qui aide tant à nous les ravir ? cela passerait le degré obligé de bonhomie. Nous en dirions bien davantage à ce propos n'était le respect, qu'on doit à un mort, tout gouverneur qu'il ait été de son vivant.

Les deux gouverneurs que nous avons le plus tourmentés, Lord Durham et Lord Sydenham, sont morts ! Il est toujours glorieux pour le *Fantasque* de dire qu'il a eu deux gouverneurs tués sous lui. *Requiescant* comme ils pourront.

On dit que si MacLeod est pendu la guerre sera immédiatement déclarée ! La guerre serait en effet fort nécessaire si elle pouvait sauver la vie à cette victime d'un malheureux destin ; mais si elle n'a pour résultat que d'ajouter de nouveaux crimes à ceux que les gouvernements ont déjà sur la conscience nous ne pouvons trop imaginer dans quel but on fait tant de bruit, pourquoi on veut répandre tant de sang et d'encre, dépenser tant de poudre et de sable. En laissant juger MacLeod l'Angleterre s'avoue vaincue dans le droit ; car si on a le droit de le juger on a sans doute celui de le condamner ; si on peut le condamner on a le droit de le pendre ; il est vrai que ce serait encore faire usage du droit du plus fort et l'Angleterre connaît ce code là à merveille.